



Le Bannier de la Butte d'Armont*



Le mot du Maire

Chers Saint-Cyriennes et Saint-Cyriens,

L'été a été très chaud ! Beaucoup trop chaud !

Il est à craindre que ces périodes de canicules deviennent la norme. Espérons que l'hiver ne sera pas aussi froid que l'été a été caniculaire ! Non pas que nous soyons frileux mais, compte-tenu de l'augmentation du prix des énergies, cela nous coûterait très cher à tous.

Les mairies ne bénéficient d'aucun bouclier tarifaire et subissent cette situation de plein fouet. Il n'y a pas un secteur qui échappe à l'inflation : hausse des prix des fluides, augmentation du point d'indice des agents de l'État, inflation qui fait flamber le coût des fournitures et des matériaux, avec des répercussions sur les travaux et prestations, etc. Ces hausses ne peuvent avoir que de lourdes conséquences tant sur les budgets de fonctionnement que sur les investissements... précisément au moment où le gouvernement a choisi à nouveau, de réduire les dotations aux communes. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que les maires soient contraints d'augmenter les tarifs des services ou de la taxe foncière afin d'équilibrer les comptes. Pour notre commune, nous voulions conserver le taux de 2021, mais à contrecoeur, nous avons dû nous résoudre à une légère augmentation, ce qui reste malgré tout très raisonnable au vu de certaines communes.

La rentrée scolaire s'est bien passée, les enfants ont été accueillis par une équipe pédagogique largement renouvelée. Nous leur souhaitons de passer une année agréable à Saint-Cyr.

Vous l'avez remarqué, les chicanes sur la RD 27 au Pont-Rué ont disparu. Elles ont été retirées par les services du Conseil Départemental sans que nous en soyons informés ! C'est regrettable car nous aurions pu nous coordonner pour installer les nouvelles qui sont toujours prévues et qui ont prouvé leur efficacité. Nous avons demandé une subvention au Conseil Départemental, qui nous a été refusée ! Nous devons donc les financer en totalité. Compte-tenu du coût, nous avons retardé leur mise en place. Par la suite, la ligne blanche sera retracée.

Je vous annonce l'ouverture d'un « Point Poste » à la Ferme des Tourelles dans le local de l'épicerie depuis le 18 octobre dernier. Vous y trouverez tous les services courants de la Poste. A cette occasion, le local de l'épicerie/traiteur a été agrandi.

Les travaux du lotissement sont quelque peu retardés, le notaire n'étant pas prêt pour la date de signature, prévue à l'origine fin juillet. A suivre...

Nous avons à nouveau rencontré les opérateurs pour le projet d'installation des antennes de téléphonie mobile. De nouveaux points d'implantations ont été ciblés. Il faut toutefois obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France pour les valider.

Après une pause estivale pour nos commerçants, le marché a repris. Vu le succès des huîtres l'an passé, les dégustations vont reprendre à partir de novembre. Nous vous y attendons nombreux.

Profitez de cette belle saison qu'est l'automne, portez-vous bien et prenez soin de vous.

Jean-Pierre Moulin



Vie communale

La chasse communale

Les dates d'ouverture et de fermeture générales sont fixées du 18 septembre 2022 à 9h00 au 31 mars 2023.

La chasse du petit gibier est définie tous les dimanches et jours fériés pour la période 2022/2023.

Les dates pour les battues du grand gibier 2022/2023 sont établies comme suit :

- ◆ 29 octobre ; 19 novembre ;
- ◆ 3-17 décembre 2022 ;
- ◆ 7-21 -28 janvier ;
- ◆ 5-19-26 février 2023 ;
- ◆ 12 et 26 mars 2023.

Le sanglier et le chevreuil peuvent aussi être chassés dès le 1er juin et jusqu'à l'ouverture générale de septembre dans des conditions particulières et selon un régime d'autorisations préfectorales. La chasse à courre, à cor et à cri, du cerf, sanglier, chevreuil, renard, lièvre et lapin de garenne est ouverte, tous les jours de la semaine, du 15 septembre 2022 au 31 mars 2023.

Rentrée scolaire 2022-2023

Cette année, la rentrée scolaire s'est déroulée les 1^{er} et 2 septembre 2022.

L'effectif reste stable avec une centaine d'enfants répartis sur quatre classes.

L'école maternelle accueille trois nouvelles enseignantes, Mme CIQUERA pour les élèves de petite et moyenne section, Mme TIZAF, qui est la directrice de l'école, pour les élèves de grande section et de cours préparatoire et Mme MALTEAU qui prend en charge ces derniers les vendredis lorsque Mme TIZAF est déchargée de sa classe, afin d'assurer ses fonctions de directrice d'école.

Urbanisme

Deux nouvelles rues ont été baptisées à Saint-Cyr dans le futur lotissement le long de la route de Paris:

- ◆ La rue **Daniel Naprous** rappelle la mémoire du chef de la section de résistance du réseau Turma Vengeance à Saint-Cyr en 1943, qui participa à plusieurs actions armées, puis fut prisonnier, fut interné plusieurs mois à Fresnes. Daniel Naprous tenait le garage sur la route de Paris ; il est décédé en 1979.
- ◆ La rue du **Cheval Blanc** rappelle le lieu-dit situé au nord de la rue des Sceaux Maréchaux ; déjà cité dans un acte de vente en 1680, il est nommé ainsi depuis plusieurs siècles.

Ouverture d'un Espace France Services près de chez vous

Tout le panel des services publics est maintenant accessible à DOURDAN. Les habitants de la Commune pourront traiter leurs dossiers administratifs liés à la famille, au logement, à la justice, à la santé, à la retraite, à la mobilité.

L'espace permet aux personnes non informatisées d'établir leurs dossiers à partir des deux ordinateurs mis à disposition et de bénéficier, si ➔



Paolo de Carvalho, Stanislas Guerini, Bertrand Gaume

besoin, de l'accompagnement d'un agent tant sur la navigation des sites que sur des conseils pour la résolution des problèmes complexes avec les organismes tels que la Caisse des Allocations Familiales, les Finances publiques, la Caisse nationale d'assurance maladie, le ministère de la justice, la Mutualité Sociale Agricole, l'Assurance Retraite, etc. Cette nouvelle structure de proximité, la 25ème dans le département de l'Essonne a été inaugurée le 23 septembre en présence du Ministre de la Transformation de la fonction publique, M. Stanislas GUERINI, de la conseillère régionale et ancienne ministre Amélie de MONTCHALIN, du Préfet de l'Essonne, Bertrand GAUME, du Maire de Dourdan, Paolo de CARVALHO ainsi que de nombreux représentants de la communauté de communes et des communes du dourdanais.

Mairie de Dourdan

1 square Great Dunmow - 01.60.81.17.85
Franceservices@dourdan.fr

Horaires :

- ◆ Lundi et Vendredi : 8h00 à 11h30
- ◆ Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
- ◆ Mercredi de 8h45 à 18h00

Votre Relais-Poste est maintenant ouvert !

Depuis le 18 octobre dernier, l'épicerie traiteur de la ferme des Tourelles a officialisé l'ouverture d'un relais poste. C'est une multitude de nouveaux produits et services qui sont désormais disponibles pour les habitants. Ainsi, vous aurez accès :

- ◆ Aux activités de retrait/dépôt : lettres, lettres recommandées, colis.
- ◆ Service de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité.



- ◆ Vente de produits : timbres et carnets, enveloppes prêt-à-poster par lots, emballage Colissimo, Chronopost, et beaucoup d'autres produits postaux.
- ◆ Affranchissements

Mondial Relay

Vous pouvez déposer et retirer vos colis au nouveau relais colis Mondial Relay chez :

La Malle de Magali

7, rue de L'Eglise Saint-Cyr-sous-Dourdan

Horaires d'ouverture : lundi, jeudi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 13h30-18h — mardi : 13h30-18h — samedi : 9h30-12h et 13h30-18h



Vivre chez soi grâce à des services sur-mesure

Plusieurs services à domicile peuvent permettre aux habitants de conserver leurs habitudes de vie. Ils interviennent auprès des personnes âgées, handicapées ou en perte d'autonomie.

L'aide à domicile est composée de professionnels qualifiés (auxiliaires de vie et d'aide à domicile) qui participent à toutes les tâches de la vie quotidienne : aide au lever et au coucher, réalisation partielle ou totale des activités domestiques (ménage, repassage, vaisselle, etc.), aide aux repas et à leurs préparations, entretien du logement, aide aux courses, maintien du lien social, etc.

Un financement peut être assuré par le Conseil général (APA), par la CNAV, ou autres caisses de retraite.

Soins à domicile pour accompagner les personnes dépendantes nécessitant des soins d'hygiène (douche, toilettes au lit...), écourter une hospitalisation, voire l'éviter, retarder l'entrée en EHPAD.

Prise en charge totale par la Sécurité sociale sur présentation d'un certificat médical.

Le portage des repas à domicile est assuré sur les 11 communes du Dourdanais en Hurepoix. Les repas sont apportés tous les matins du lundi au vendredi. Les repas du week-end sont livrés le vendredi. Les usagers ont le choix entre 2 propositions d'entrée, de plat et de dessert. Ils choisissent leurs repas et les jours où ils souhaitent en disposer. Tarif indicatif en 2021 : 4,65 € à 8,18 €/repas en fonction de vos revenus. Possibilité de prise en charge partielle du coût des repas par la CNAV ou le Conseil départemental dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie.

La télé-assistance, un dispositif totalement pris en charge par le Conseil départemental permet à toute personne équipée d'alerter rapidement en cas de problème. Le système est relié à une centrale d'écoute qui permet, grâce à une utilisation simple : une surveillance continue, une écoute 24h/24h et 7J/7, une sécurité pour vous et votre entourage.

Renseignements et inscriptions : CCDH/ CIAS
(Centre Intercommunal d'Action Sociale)
17, rue Pierre Ceccaldi 91410 DOURDAN
cias@ccdourdannais.com – Tél : 01 60 81 12 20
ssiad@ccdourdannais.com – Tél : 01 64 59 96 47

Zoom sur la taxe foncière

La taxe foncière est un impôt local dû par les propriétaires et usufruitiers des biens immobiliers au 1er janvier de l'année d'imposition.

Les contribuables âgés de **plus de 75 ans** au 1er janvier de l'année d'imposition peuvent prétendre à une exonération de taxe foncière, tout comme les personnes **titulaires de l'AAH** (allocation aux adultes handicapés). Des conditions de revenus sont à respecter pour pouvoir être exonéré de cet impôt.

Pour calculer le montant de sa taxe foncière, il faut non seulement connaître :

- ◆ la valeur locative cadastrale du bien,
- ◆ le taux d'imposition voté par la collectivité territoriale où le bien est situé.

Comment définir la valeur locative d'un bien ?

La méthode d'évaluation des propriétés repose sur de nombreux critères :

- ◆ la catégorie du logement (il en existe 8, 1 étant la catégorie des logements « somptueux », 8 celle des taudis promis à la démolition)
- ◆ la surface totale de l'habitation et des dépendances,
- ◆ l'état d'entretien du logement,
- ◆ la situation générale et particulière (la vue, l'exposition, le bruit, etc.),

- ◆ le confort (l'existence ou non d'un ascenseur, le type de chauffage, les baignoires, les douches, etc.)

Comment expliquer la hausse en 2022 ?

D'abord par une augmentation nationale du coefficient des valeurs locatives cadastrales, à partir duquel est calculée la **taxe foncière** : +3,4% en **2022** pour tous les logements. Depuis 2018, il s'appuie sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH).

Le taux d'imposition communal est voté en conseil municipal lors de la présentation du budget. Le taux de la taxe foncière des propriétés bâties voté en séance du 7 avril 2022, s'établit à 32.36% soit une hausse de 1.5% par rapport au taux de l'année 2021.

Selon le 16e Observatoire national des taxes foncières de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI), **la taxe foncière a augmenté de 24,9 % entre 2011 et 2021**, et de 9,4 % si l'on ne tient compte que des cinq dernières années.

Une augmentation continue, due à la fois à la revalorisation nationale des bases locatives (+12,2 % en 10 ans) et aux hausses de taux décidées par les élus locaux.

Entre 2021 et 2022, l'impôt foncier a encore progressé de 4,7% en moyenne en France, et de plus de 20% dans certaines communes. Avec l'inflation, la hausse pourrait être encore plus conséquente en 2023.

Le Forum des associations 10 septembre 2022

Afin de soutenir au mieux les associations du Village, la Mairie propose l'organisation de cette rencontre tous les ans et non tous les 2 ans comme précédemment. Elle remercie les associations d'avoir été présentes à ce nouveau rendez-vous.

Le dynamisme et l'entrain que nos associations déploient pour assurer l'animation de Saint-Cyr méritent d'être soulignés notamment lors de l'organisation d'événements spécifiques et identifiés, mais aussi tous ceux qui travaillent dans l'ombre qui se transforment en comptable, secrétaire, etc.

Lien social par excellence, l'association, en tant que telle, résume parfaitement les rouages de la vie en société. Le vivre-ensemble, fondement de nos institutions républicaines.

Les associations sont des vecteurs de solidarité, de cohésion sociale et territoriale. Légitimées par les engagements libres et volontaires des citoyens, elles travaillent à réduire les clivages et les inégalités.

Elles ont pour objectif de respecter l'intérêt général, ce qui suppose la réunion de trois conditions : ne pas exercer d'activité lucrative, avoir une gestion désintéressée et ne pas fonctionner au profit d'un cercle restreint de personnes.

La volonté des élus de soutenir le monde associatif, se traduit bien sûr par le versement de subventions mais aussi le prêt de salles, de locaux, de matériel et parfois de personnel technique. Elle s'inscrit dans nos actions quotidiennes pour favoriser ce tissu indispensable au bien vivre ensemble car nous poursuivons tous le même objectif de faire vivre notre village.

Activités	Pour qui ?	Quand ?	Contact
Multi-sports Enfants	3 à 7 ans	Mardi 17h00/18h00	karinerohart91@gmail.com ktegitleron@gmail.com
Fitness/Pilates	Adultes	Lundi 18h/19h	
Fitness/Pilates	Adultes	Mercredi 19h30/20h30	
Fitness/steps/cardio/muscule	Adultes	Jeudi 20h15/21h15	
Gym douce	Seniors	Mardi 10h45/11h45	
Zumba	Adultes	Jeudi 19h15/20h15	sylvie.thibaud@hotmail.com spesenti27@gmail.com
Yoga	Adultes	Lundi 10h/11h15 & 19h15/20h30 Mardi 9h/10h15 & 20h/21h15	
Yoga	Seniors	Lundi 11h30/12h30	stcyr.judo@gmail.fr
Judo	Enfants	Mardi 17h15/18h45	
Nihon budo	Adultes	Lundi 20h/22h, Jeudi 20h 22h	nguyencrete@aol.com nihonbudosaintcyr@gmail.com darthmick@hotmail.fr
Nihon budo	Enfants	Jeudi 18h/19h	
Triax (jeux de rôles)	Adultes	Vendredi 20h30/01h, Samedi 21h/02h30 Dimanche 14h/19h	bauletpierre@gmail.com
Activités selon planning de l'Association			
Comité des fêtes comitedesfetesdesaintcyr@gmail.com	St Cyr & Patrimoine franber1@orange.fr martine-barres@sfr.fr	ARSP alain.lanton@free.fr	St Cyr Ensemble saintcyrensemble@gmail.com

A la rencontre de Flavie Heinz, « La Bouquetière », artiste fleuriste

En venant au marché de la Ferme des Tourelles, vous avez forcément été attirés par le stand de Flavie avec ses magnifiques fleurs et feuillages. C'est à la suite de la longue recherche d'une maison atypique dans un joli village tranquille, que Flavie s'est naturellement posée à Saint-Cyr avec son compagnon et ses deux jeunes enfants en février 2017. Il y a un an et demi, à la suite de la période COVID, elle a décidé de se mettre à son compte et d'ouvrir chez elle son atelier éco-responsable dans lequel elle partage son savoir-faire et son amour de la fleur de saison. Vous pouvez y venir sur rendez-vous pour découvrir l'atmosphère de son cocon. Son savoir-faire, elle l'a acquis auprès de fleuristes renommés, et en particulier le Maître de la Fleur Eric Chauvin avec lequel elle a participé à plusieurs reprises à de prestigieux événements tels les gigantesques décors du grand escalier de l'Opéra Garnier. Flavie travaille sur commande (prévoyez un délai idéal de 48h) ou sur rendez-vous, assurant ainsi un accompagnement personnalisé de tous vos projets et afin d'assurer des bouquets de qualité, de la plus grande fraîcheur, adaptés à tous les budgets. Lorsqu'on lui demande si elle a une fleur préférée, Flavie, passionnée par son métier, nous assure qu'elle les aime toutes, mais avoue quand même un petit coup de cœur pour la rose O'Hara.

« La Bouquetière » vous propose aussi un abonnement floral qui consiste à fleurir votre intérieur de façon hebdomadaire ou mensuel. Elle souhaite également développer des animations d'atelier d'art floral entre amis.



FLAVIE HEINZ - « La Bouquetière »
06 84 23 84 20 (labouquetiere.flavieheinz@gmail.com)
14, rue de Bandeville - Saint-Cyr-sous-Dourdan

État civil

Mariage

- MOULIN Laëtitia et DAVID Jean-François
le 3 septembre 2022

PACS

- GRATTEPANCHE Jean-Marc et BACON Tony
le 19 août 2022

Naissance

- LE DOUSSAL Hugo, né le 10 septembre 2022
à Rambouillet

.....

Agenda

- ◆ 06/11/22 Marché des Gourmets —
Ferme des Tourelles
- ◆ 11/11/22 Cérémonie de commémoration
- ◆ 19/11/22 Soirée Beaujolais — Comité des Fêtes
- ◆ 04/12/22 Marché des Gourmets — Ferme des
Tourelles



Les tilleuls sont malades...

L'âge des tilleuls qui bordent la Route de la Bête face au Château de Bandeville est estimé à environ 200 ans. Ces arbres sont situés sur la propriété privée de la famille de POURTALES ; certains se trouvent en bordure du domaine public. La plupart de ces arbres présente des signes de décrépitude et leur état de santé a été analysé par un spécialiste après plusieurs chutes d'arbres et de grosses branches ayant entraîné des dégâts sur les lignes et poteaux électriques. Le rapport détaillé de l'expert précise que la chute d'une grosse branche pourrait causer des blessures mortelles. Le diagnostic est catégorique : les arbres doivent être abattus d'urgence en raison de leur dangerosité. Une demande d'autorisation d'abattage auprès des administrations concernées (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt et le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) a été acceptée. Cependant, pour maintenir un paysage harmonieux, le même nombre de nouveaux arbres sera replanté. L'expert-forestier donnera son conseil sur le type d'arbre le mieux adapté au terrain.



Retour en images

Concert du 13 juillet

La **Commune** a lancé un nouveau format de rencontre le 13 juillet intitulé "Live Music & Dance". Compte tenu du succès de cette opération, nous vous donnons rendez-vous en 2023.



Apéro Swing Jazz Manouche CLswing Musiques traditionnelles du Brésil et Les Becots Da Lappa



Groupe Pop
Rock DO IT



L'association **Saint-Cyr Ensemble** a organisé la "fête de la pomme" le samedi 1er octobre 2022 dans la cour de la ferme des Tourelles. A cette occasion, chacun pouvait apporter ses pommes pour les transformer en jus grâce aux deux grugeoirs et deux presseurs restaurés par l'association.

Les participants étaient invités à assister aux différentes étapes : préparation, broyage et presse des pommes, dégustation du jus et mise en bouteille.

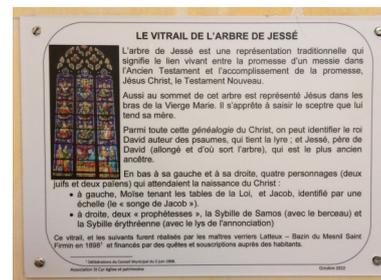
Pressoir

La nouvelle équipe du **Comité des Fêtes** a organisé son premier loto dimanche 9 octobre. De nombreux lots étaient mis en jeu lors de ce bel après-midi où 87 participants sont venus tenter leur chance.



L'association **Saint-Cyr et Patrimoine** a organisé récemment des visites guidées de la ferme des Tourelles à l'occasion des Journées du patrimoine. Celles-ci furent suivies d'une visite le 16 octobre organisée par l'office de Tourisme de Dourdan avec des visiteurs des communes alentours intéressées par notre patrimoine. Également, le 15 octobre dernier, une présentation des résultats des fouilles archéologiques réalisées en 2020 sur

le site du futur lotissement : l'occupation gauloise de Saint-Cyr est ainsi avérée. Par ailleurs, l'association a financé et installé 18 panneaux d'information à l'intérieur de l'église à destination des visiteurs. Enfin, elle assurera une permanence pour l'ouverture de l'église pour des visites tous les samedis de 09:00 à 11:30 à partir du 29 octobre 2022.



Gardons le contact !

Suivez-nous sur Facebook (www.facebook.com/MairieSaintCyrsousDourdan) pour des actualités concernant notre village.

Abonnez-vous pour recevoir le bulletin d'informations par email en vous inscrivant ici : mairie@saint-cyr-sous-dourdan.fr et taper ABONNEMENT BULLETIN dans la ligne "Objet".



Mairie de Saint-Cyr-sous-Dourdan, 1 Route de Paris, 91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan
01 64 59 01 29

Site : www.saint-cyr-sous-dourdan.fr

ISSN 2431-5516 - Éditeur : Mairie de Saint-Cyr-sous-Dourdan - Membre de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

Imprimeur Serepro Numéric Dourdan

Ne pas jeter sur la voie publique